



Compte-rendu de la FS du SCL des 30 juin et 1^{er} juillet 2026

Vos représentantes **SOLIDAIRES CCRF & SCL** pour cette FS étaient Mmes Christine Roux et Ingrid Marchal

Cette réunion s'est tenue en présence de M. Picart, chef du SCL, Mme De Bellis, responsable du pôle RH, M. Cronopol, ISST coordonnateur ; Dr De Lescure, représentant la Médecine du Travail le 4 juin ; Mme Biron Sabine, représentante des services sociaux ; la secrétaire de la FS-SSCT et les représentants du personnel en FS-SSCT ainsi que les RSSE de chaque laboratoire et de l'Unité de Direction.

1 – Approbation du PV de la FS-SSCT des 20,21,22 et 23 avril 2026

Les demandes de corrections présentées en séance et par mails seront intégrées à la prochaine version du PV. Celui-ci a été approuvé en séance à l'unanimité.

2 - Examen du tableau des suites données FS-SSCT des 20,21,22 et 23 avril 2026 :

L'ordre du jour de la précédente FS étant l'étude des DUERP et PAP, les actions sont soit en cours soit réalisées.

Cf Intralab -> Ressources humaines -> Santé et sécurité au travail -> Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail -> Relevés de décisions : [Suites à donner à la FS-CSAS des 20 au 23 avril 2026](#)

Suites des fiches SST :

- SST-2024-21 (présence de légionelles) : la présence de légionelles ayant été démontrée lors du contrôle d'avril 2026, un choc thermique sera fait prochainement sur le réseau d'eau.
- SST 2025-19 (coupure avec un entonnoir ébréché) : un affichage a été mis en place sur le collecteur. Pour **SOLIDAIRES**, ce n'est pas suffisant, il faut condamner physiquement le poste et dans tous les cas remplacer le collecteur. La Direction affirme que ce sera budgété (2400 euros).
- SST 2026-1 (surchauffe d'un réfrigérateur) : le problème n'est pas nouveau puisque 2 autres fiches SST en 2019 et 2023 concernaient le même problème.

Suite à l'incendie au L13, le processus Préserver travaille sur le recensement des postes à risques de l'ensemble des labos en 2026 ainsi que sur les réfrigérateurs sécurisés en 2027. Le stockage de solutions avec des solvants organiques, dans des frigos de type ménager est à proscrire.

L'ensemble du point 7 « examen des DUERP 2025 et PAP 2026 » a fait l'objet de quelques remarques et demandes d'explications de la part des OS :

- Exposition à la silice (CMR) lors de l'analyse des céramiques au L76. **SOLIDAIRES** demande si la VLEP sera réalisée. Questionné sur la fréquence de l'analyse, le RSSE du L76 répond que 20 analyses sont réalisées par an et repose sur 2 agents. L'exposition a été évaluée au L75 et été conclue comme nulle mais cela se fait en extérieur avec une meuleuse adaptée (poussière piégée par eau) ce qui n'est pas possible au L76. **De ce fait, la FS demande que la VLEP sur la silice soit réalisée dans ce laboratoire.**
- Contrôle quinquennal des sorbonnes par un prestataire extérieur : Cela sera fait cette année ou début 2027. La réunion préalable a été lancée avec le Bureau Veritas.

3 – Examen des registres SST

- Fiches non clôturées :

- **2025-19 (L974)** : Coupure : lors du nettoyage du collecteur de vapeur d'un appareil à minéraliser, à cause d'un cône ébréché. Un devis est établi pour le remplacement de toute la partie supérieure du collecteur, en attendant l'étiquette apposée sur l'appareil sera entourée de ruban rouge → **fiche clôturée.**

- Nouvelles fiches :

- **2026-03 (L13)** Incendie au laboratoire : la fiche est complétée au fil des informations nouvelles, **la fiche est clôturée dans l'application avec un suivi en instance à chaque séance à venir de la FS.**
- **2026-04 (L974)** Problème électrique : constatation de fumée et crépitements au niveau d'une multiprise → L'ensemble des multiprises identiques a été changé, un diagnostic électrique est réalisé lors des contrôles périodiques, le tableau électrique n'est pas correctement repéré. Il convient de privilégier les multiprises à rallonge, idéales pour la diffusion de la chaleur et celles avec un fusible. Une OS suggère aussi de procéder au resserrage des bornes du tableau électrique, lors d'une coupure périodique par exemple. -> **fiche clôturée avec commentaires de la FS.**
- **2026-05 (L33)** Départ de feu dans le local TGBT du laboratoire : un départ de feu est détecté par le système de sécurité incendie à cause d'un condensateur. Les agents présents (vendredi à 17h51 !) ont alerté pompiers et Enedis, l'ensemble du personnel a évacué correctement après déclenchement de l'alarme incendie → Veritas et SPIE doivent intervenir en juillet, notamment pour conseil sur le nouveau branchement sans condensateur -> **fiche non clôturée.**
- **2026-06 (L13)** Exposition accidentelle à des vapeurs de solvant : L'agent a senti une forte odeur de produit chimique en déballant le colis de bouteilles de **propionitrile** (toxique, irritant) de 500ml, l'une d'elle cassée pendant le transport, a imbibé le carton d'emballage provoquant des irritations oculaires et nasales. Un message au transporteur et aux fournisseurs a été fait. Un rappel également aux membres de l'Unité Ressource de faire attention lors de la réception de Produits Chimiques, d'utiliser le kit (seau, vermiculite...) de porter les EPI et le masque à cartouche au moindre doute. Une formation et un renouvellement de formation aux risques chimiques sera dispensée aux agents de l'unité ressource. Les RSSE devront communiquer la localisation des EPI, masques et Kits dans leur laboratoire.
SOLIDAIRES suggère de mettre une table dans le local de stockage ventilé des Produits Chimiques et d'y déballer les commandes. -> **fiche clôturée.**

4 – Avis motivé sur les DUERP 2025 et PAP 2026

L'avis sur les DUERP/PAP 2026 corédigés par tous les représentants du personnel et corrigé en séance, a été approuvé à l'unanimité. Il comporte des préconisations qui seront suivies « *dans la mesure du possible* » (cf projet en Annexe de ce message).

La demande du chef du SCL, auprès des DGR d'alléger la tension, en diminuant le nombre d'analyses à réaliser a reçu un accueil mitigé. Il constate une inadéquation entre les exigences et demandes des DGR et nos besoins en effectif et renouvellement de matériels obsolètes. La TN GACE, comme les analyses des IT de la DGAL seront en grande partie réalisées pendant le second semestre 2026. L'avis sera approuvé lors d'une prochaine séance en visio, la Direction souhaitant apporter quelques précisions.

5 – Bilans 2025

• **Des contrôles et opérations périodiques obligatoires**

Les tableaux de suivis des contrôles PRE. FOR.8 des laboratoires ont été examinés en séance. La FS remercie les RSSE pour le bon remplissage et suivi de ces formulaires. En effet, peu de contrôles n'ont pas été réalisés, les contrôles des spectromètres RAMAN sont souvent en retard, ces contrôles sont pilotés par la Douane. Pour certains, ces contrôles ont été réalisés début 2026.

• **Des exercices d'évacuations**

Tous les laboratoires et l'Unité de Direction ont effectué les 2 exercices d'évacuation demandés sans trop de problème. Dans certains laboratoires, les portes coupe-feu et autres n'ont pas été refermées par les agent.e.s. Une attention particulière sera portée aux agents qui manipulent en portant des casques ou des écouteurs, pouvant les empêcher d'être attentif aux sirènes d'évacuation. Attention également, aux stagiaires, aux prestataires présents qui doivent également évacuer. Ces exercices ont permis de rappeler l'importance de bien déplacer sa carte de présence et de remplir les registres en particulier pour le personnel extérieur. Au laboratoire de Marseille lors du premier exercice, une porte coupe-feu fonctionnait mal, elle a été réparée permettant ainsi son bon fonctionnement lors de l'incendie.

• **De la surveillance médicale**

En 2025, le nombre des visites médicales s'est nettement amélioré pour quasiment tous les laboratoires. Pour info, 265 visites médicales obligatoires ont été réalisées sur 316.

SOLIDAIRES déplore que la périodicité « annuelle » soit définitivement passée à 2 ans. On note un nombre élevé d'arrêts de travail supérieurs à 10 jours en augmentation (80 en 2025 pour 72 en 2024), tandis que les arrêts de travail supérieurs à 90 jours diminuent (7 au lieu de 16 en 2024). Plusieurs arrêts peuvent concerner un même agent mais quand ses arrêts sont consécutifs, il n'est comptabilisé qu'une fois.

SOLIDAIRES souligne l'explosion des cas dans les laboratoires où les RPS sont prégnants. Les laboratoires de Bordeaux, Montpellier et Paris sont particulièrement touchés. Même si la cause n'est pas connue et non liée au travail pour certains, l'absence de ces personnes provoque également un effet « boule de neige » rendant le travail plus difficile pour les collègues en poste.

Les visites au médecin de prévention (15 en 2025) effectuées à la demande de l'administration, sont faites à la suite d'un accident de travail, lors d'une grossesse ou lors d'un problème de mal-être.

Les adaptations de poste sont acceptées par le service RH si c'est possible au niveau du laboratoire sinon le recours se fait en CAP. Rappelons que le suivi post-professionnel se fait à la demande de l'agent (et pas de l'administration).

• **Des formations hygiène et sécurité**

Elles se déclinent en 3 catégories :

- Catégorie 1 – les **formations obligatoires**, pour les agent.e.s habilité.e.s, « habilitation électrique, habilitation de personne compétente en radioprotection et habilitation à la conduite des autoclaves ». Les agent.e.s ainsi habilité.e.s doivent suivre des formations de recyclage périodiques.
- Catégorie 2 – les **formations importantes en termes de sécurités** suivies sur la base du volontariat « sensibilisation au risque incendie, manipulation des extincteurs et évacuation incendie, sensibilisation aux risques liés à la mise en œuvre des gaz, formation sauveteur secouriste au travail et sensibilisation aux risques chimiques et risques biologiques en laboratoire ».
- Catégorie 3 – autres formations qui ne sont pas spécifiquement liées à l'activité des laboratoires « ergonomie des postes de travail, gestes et postures, relaxation oculaire et sensibilisation aux risques psychosociaux ».

Le taux de formation est en augmentation pour la catégorie 1 et en légère diminution pour les catégories 2 et 3. Les agents du SCL ont suivi en moyenne 1,1 jour de formation en 2025. Peu de RSSE ont suivi la formation sur les premiers secours en santé mentale. Certains laboratoires manquent de sauveteurs secouristes au travail (seulement 2 pour 22 agents au L59 !).

● **Des accidents de service/Maladie professionnelle**

En 2025, il y a eu 6 accidents de trajet, au lieu de 4 en 2024. Par ailleurs alors qu'en 2024 il n'y avait pas d'accidents de travail, en 2025, 9 accidents de travail ont eu lieu. **SOLIDAIRES** alerte la Direction sur ces chiffres en augmentation cette année et liste les accidents : coupure, brûlure, écrasement de mains. Nous avançons comme possible justification la charge d'activité et/ou la pression temporelle. La Direction ne partage pas cette interprétation et note qu'il y a souvent une succession de causes lors de l'arrivée d'un accident, petites coupures, inattention, non port des EPI ou mauvaises pratiques.

Pour **SOLIDAIRES**, le manque de financement pour renouveler les matériels et/ou la charge d'activité font partie des causes. La responsable RH, nous indique qu'ils disposent d'une ligne budgétaire propre, qu'ils n'hésitent jamais à changer des appareils qui risquent de générer un risque ou un danger pour les agents.

Une demande de reconnaissance de maladie professionnelle est en cours de traitement en 2025.

● **Des crédits CHSCT**

Environ 142175 euros ont été dépensés pour financer les opérations H et S, soit 100 000 euros de moins que l'an dernier. Les crédits se répartissent ainsi :

- CHSM (ministériel) = 42 653 €
- CHS Programme 218 (budget SCL) = 89 738 €
- CHS formation (programme 218) = 9 782 €

les crédits ministériels sont généralement dédiés aux mesures VLEP

● **Signalement d'une situation conflictuelle-harcèlement**

En 2025, 4 fiches de signalements ont été reçues par l'UD en fin d'année, l'Administration a répondu à toutes. L'administration répond toujours à l'agent, sauf dans le cas où la situation exposée est inextinguible et du coup il n'y aura pas de suite. Dans le cas d'un harcèlement, celui sera traité au tribunal.

6 – Bilan des PAP 2025 :

Les PAP 2025 ont un taux de réalisation de 76 % : sur 201 actions, 152 ont été réalisées et 35 sont en cours, ce qui est satisfaisant.

7 – Suites de l'incendie au laboratoire de Marseille

Le chef du SCL est revenu sur la gestion des conséquences de l'incendie, il a remercié les agents, la RSSE et le RE, l'ISST local de Marseille et M. Cronopol pour l'énorme travail accompli et pour leurs idées éclairées sur les travaux à entreprendre. Les points importants sont les suivants :

- l'incendie n'a pas atteint les structures du bâtiment, il y aura des travaux mais pas de reconstruction ;
- l'amiante : lors des premiers prélèvements, la présence d'amiante a été détectée dans les joints du plafond, mais il n'y avait pas d'amiante dans l'atmosphère, la présence d'amiante a été détectée dans certains enduits, ce qui complexifiera les travaux à venir
- les CTA, le conduit en toiture a été changé, les 3 CTA sont en fonctionnement et sont contrôlées ;
- les devis des entreprises pour les travaux, ont été validés par l'antenne immobilière, l'ISST local, la RSSE, le RE et l'UD ;
- l'estimation du coût global, travaux et achat de nouveaux matériels devrait varier entre 500 000€ et 1 000 000€, les devis les plus élevés seront l'électricité et l'aéraulique ;
- les travaux devraient commencer au mois de septembre 2026.

La FS demande que soit créer un répertoire dédié pour les travaux du laboratoire 13, avec des photos, les plans de laboratoire...Mr. Cronopol souhaite pouvoir y accéder, à défaut, recevoir ces documents.

Le budget de 500 000€ propre au SCL, sera dépassé. Le SG se tient prêt à nous obtenir des crédits, si besoin et seulement quand les devis seront finalisés. Les travaux permettront de rénover en particulier l'électricité.

8- Evolution du service : Unification du pôle Boissons

Le Chef du SCL revient sur l'historique du projet et l'accord lors du COSTRAT fin 2024 pour réaliser des restructurations en interne. Notamment le départ du domaine Microbio du L33 vers les L34 et L69. En contrepartie, des domaines D06 Isotopie et D07 sont réunifiés au L33. Le projet a été suspendu suite à la demande de la DGCCRF qui souhaitait avoir des assurances supplémentaires notamment sur l'aspect Expertise. Nous avons demandé la venue de l'ISST local pour la partie « Microvinification ». La Direction avait anticipé et fait venir l'ISST le 29 avril pour le projet dans sa globalité, et son rapport nous a été présenté en séance.

SOLIDAIRES souligne les préconisations de l'ISST concernant les RPS : « **Pour prévenir le risque élevé de RPS sinon TPS (troubles psychosociaux), il est particulièrement recommandé de préciser au L 33 sa charge prévisible d'activité des deux domaines 06 et 07 à la fin de l'été de cette année selon que le PUPB restera, ou non, différé ou suspendu** »....« **Une clarification sur l'état actuel du projet s'agissant des D06 et D07 apparaît d'autant plus nécessaire et urgente qu'elle permettra de procurer à l'encaissement et aux agents du L33 une visibilité indispensable sur les conditions d'exercice de leur activité « boissons/isotopie ». Cette clarification devra apporter, en particulier et dans toute la mesure du possible, l'indication de la date de livraison/réception par le L33 des matériels attendus du L34** ».

Pour **SOLIDAIRES**, même si la date de reprise du transfert est connue depuis le 9 juin 2026, bon nombre de questions restent sans complète réponse :

- Q : Quand se fera le transfert des matériels du L34 au L33 ? Même question pour la RMN ? Réponse : les devis sont en cours, mais il reste certains travaux à réaliser (avec la période des vacances... difficile que ce soit fait avant l'arrivée des échantillons mi-août.). La Direction nous informe que le laboratoire 33 a demandé à recevoir certains appareils début septembre.
- Q : Quand sera installé l'abri pérenne préconisé par l'ISST pour le traitement des échantillons de microvinification au L33 ? Réponse : devis en cours, installation peut-être mi-septembre ? Un expert représentant syndical pointe le risque d'abîmer les échantillons en cas de pluie notamment et quid de la date d'arrivée des nouveaux raisins en provenance de Champagne, du Sud????

Sur la localisation de l'activité, l'ISST écrit dans son rapport :

« **Un grand local figurant à l'étage supérieur est réservé à l'entrepôt des micro-vinifications, son volume apparaissant en capacité de recevoir les micro-vinifications du pôle unifié B.I du L33** ». Il s'agit des locaux de l'ex-domaine Microbiologie au 2^e étage. Pour **SOLIDAIRES**, cela augmente les risques de TMS avec le transport des fûts de micro-vinification du RDC au deuxième étage et surtout l'utilisation du monte-charge posant problème. La dernière fois que ce monte-charge a été en panne, la panne a duré 2 ans.

- Q : Est ce qu'il a été réfléchi à une solution plus appropriée pour le stockage de ces fûts au RDC ? -> Réponse : Le stockage en sous-sol n'est pas possible car les locaux sont trop petits.

SOLIDAIRES déplore à nouveau que cela se fasse sans que le L33 ne soit prêt (ex : abri pérenne non installé).

SOLIDAIRES dénonce à nouveau la précipitation et la non préparation de ces réorganisations. Le risque d'augmentation des risques RPS est clairement mentionné dans le rapport de la visite de l'ISTT local au L33, notamment sur **l'incertitude sur la charge d'activité** qui, une fois de plus, n'est pas prévisible car dépendant des conditions météorologiques, le flux pourrait être important avant que tout soit prêt en terme d'installations mais aussi de recrutement et de formations des agents.

SOLIDAIRES craint une fois de plus que cela impacte le collectif de travail. A noter que 5 contractuel.les sont prévus, pour 2 mois chacun au lieu de 6 initialement.

SOLIDAIRES questionne le chef du SCL au sujet de la fusion des deux domaines. La fusion est bien organisée, en 2027, il restera un gros domaine Boissons, et elle est pilotée par le domaine pour les prescriptions et par la RDSMI pour l'aspect Qualité et COFRAC.

Pour finir, la FS demande à réaliser une visite de site au Laboratoire de Bordeaux en 2027.

SOLIDAIRES intervient ensuite pour parler du sujet Microbiologie, devant normalement être évoqué en FS pour suites.... Nous faisons part de nos inquiétudes car seulement 20% et 40% des prélèvements ont été réalisés à mi-année. Cela impliquera une période de fin d'année critique pour le collectif. La Direction nous assure que les contractuel.les seront normalement prolongés 3 semaines en décembre. Elle évoque aussi les inquiétudes portant sur les domaines D04 mais aussi D24 avec la TN GACE et les sous-traitances...

Le Chef du SCL réaffirme que le sujet des capacités est abordé fréquemment avec les 3 donneurs d'ordre en COSTRAT sans succès.

9 - Point sur la situation au laboratoire des Antilles

Enfin, on aperçoit le bout du tunnel...

- Déménagement :

Le sujet aéronautique est réglé, le bâtiment est livrable dans peu de temps, le déménagement est prévu la semaine du 14 au 21 septembre 2026. Le COFRAC a été prévenu.

L'UD a fait le boulot des prestataires AMO/MOE avec l'aide de l'Antenne immobilière de Lyon, notamment dans la rédaction de la mise en demeure du prestataire défaillant. L'arrivée du nouvel RE a aussi bien fait avancer les choses.

- Intervention Qualisocial :

La situation « hyperconflictuelle » entre agents n'existe plus. Une enquête a permis de procéder à des mesures conservatoires, avec un mouvement de personnel.

Pour autant, le travail de Qualisocial n'est pas terminé. Un plan d'action a été bâti par l'ensemble des agents via des ateliers d'expression, afin de recréer un collectif de travail.

10 - Suites des visites des ISST aux laboratoires de Bordeaux et de Lille

• Laboratoire de Bordeaux

(Cf point 8)

• Laboratoire de Lille

L'ISST local s'est rendu au laboratoire de Lille le 1^{er} juin et a rendu un rapport très détaillé. Parmi les préconisations, il y a la mise en place d'une dalle plus large devant l'abri de stockage des bouteilles de gaz, la planification d'une coupure électrique totale en 2026, la réfection de la salle de convivialité (restauration), de favoriser les tables réglables dans le domaine des Jouets et une étude globale sur l'aéronautique (pour répondre problème d'odeurs de stupéfiants notamment).

Le RE nous informe que le mobilier et les chaises de bureau vont être commandés et qu'un chantier aéronautique va être initié.

11- Activités Préserver

• Bilan 2025

En 2025, l'année a été marquée par la mise à jour du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) du SCL.

- Activités permanentes : Mise à jour et suivi des DUERP et PAP : 76% de taux de réalisation des actions PAP Mise à jour et suivi des DUERE et PAE : Bilan : 199 actions prévues sur un ou plusieurs sites du SCL. Total de 20% d'actions clôturées ; Financement : 14,2 k€ alloués aux actions environnementales.

Évaluation du risque chimique avec l'outil SEIRICH : Indicateurs PRE hors cible : augmentation du risque résiduel (étude en cours) ; Plan d'action SEIRICH : 2 sites clôturés, les actions non réalisées sont reconduites en 2026 ; Harmonisation de l'évaluation des risques sur la méthode ANA.PRT.1225.

Démarche de substitution des produits chimiques dangereux : 2 études clôturées sur le même site.

Évaluation de l'exposition professionnelle aux produits chimiques (VLEP) : Contrôles réalisés uniquement sur les molécules CMR1 ; Etude de la VLEP sur la silice cristalline. Veille réglementaire : 2 fiches amélioration créées suite à des modifications de textes réglementaires (circulaire DGAFP sur le document unique, norme NF X50-010 entretien des chaudières).

Chantiers : BEGES : mise à jour en interne de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre du SCL. Le chantier a été perturbé en fin d'année par l'utilisation obligatoire du fichier Bilan Carbone® (nouveau calcul sur l'ensemble des postes). Le rapport est en cours de validation en 2026. ATEX : plan d'actions de mise en place des mesures de prévention suite à l'évaluation des risques Bilan : 86 actions prévues sur un ou plusieurs sites du SCL ; Bilan : 67% d'actions réalisées, 29% d'actions en cours ; 3% d'actions à lancer.

Chantier de refonte des contrôles réglementaires PRE.PRO.10 : chantier en cours. Tous les contrôles réglementaires et leur applicabilité ont été étudiés. Les derniers arbitrages sont en cours. Document pour la formation spécialisée des 30 juin et 1er juillet 2026 Séminaire déchets : le 24 avril 2025, les participants ont acté la révision du formulaire PRE.FOR.21 « Registre des déchets » ; La validation de la révision du formulaire EXP.FOR.33 « Inventaire des déchets » ; L'étude sur la rupture de traçabilité suite à autorisation préfectorale (responsabilité transférée) ; L'élimination des déchets provenant de la DGCCRF ou DGDDI : le SCL ne prend pas en charge ce type de déchet.

Travaux liés à la FS-SSCT :

Rince-yeux : état des lieux des pratiques et coût associé au changement vers des rince-oeil portables (non reliés au réseau d'eau) ; Etude du dispositif de filtration pour les analyses ICP et SAA sur les matières aqueuses ; Généralisation de l'utilisation des dispensettes dans le but d'automatiser les tâches ; Chantier de rationalisation des extincteurs.

- **Perspectives 2026**

Les perspectives 2026 se situent dans la continuité de l'année 2025, avec les sept activités permanentes :

Mise à jour et suivi des DUERP et PAP ; Mise à jour et suivi des DUERE et PAE ;

Évaluation du risque chimique avec l'outil SEIRICH ; Démarche de substitution des produits chimiques dangereux ; Évaluation de l'exposition professionnelle aux produits chimiques (VLEP) ; Élaboration, mise à jour et revue biennale des documents du processus ; Veille réglementaire.

Les chantiers 2026 sont : Poursuite du chantier de refonte des contrôles périodiques ; Implémentation de l'application DTA-thèque ; Chantier de simplification documentaire ; Webinaire d'information réglementaire sur les plans de prévention.

12 -Questions et informations diverses

- **Conséquences de la canicule**

Lors du dernier CODIR, le chef du SCL a demandé aux RE quelles étaient les difficultés rencontrées. Il assure avoir accepté des achats de ventilateurs ou l'aménagement des horaires. Dans certains laboratoires, les agents peuvent arriver à 6h30 ! Pas ou peu de remontées. **SOLIDAIRES** intervient pour parler du laboratoire de Lyon où la climatisation dysfonctionne complètement (30 degrés dans certains bureaux et locaux en plein après-midi, sans parler des couloirs). **SOLIDAIRES** fait part de son étonnement concernant l'aménagement des horaires qui n'a pas été proposé dans tous les laboratoires. L'administration rétorque que ce sont les consignes du SG qui ont été diffusées.

- **Intervention Qualisocial au L33**

Interrogé par **SOLIDAIRES** sur la poursuite de l'intervention de Qualisocial au L33, le chef du SCL nous répond que les travaux sont arrêtés, les deux RDOs en conflit ayant quitté le service.

- **Appel à candidature poste de RE L75**

Pas de candidature pour le moment, le chef du SCL réitère le fait que ce poste est très exigeant et nécessite de grandes qualités (*pas une promo retraite*).

- **Appel à candidature poste de Chef du SCL**

L'appel à candidature a été lancée sur les passerelles. Le Chef du SCL a déjà reçu deux contacts d'agents issus de la Douane. Il semblerait que son prédécesseur soit issu de la Douane (Attaché administratif)

- **Nomination RUR L69**

Interrogé par une autre OS sur le sujet, l'Administration répond que cela devrait se faire sous peu, la personne en poste étant naturellement désignée et compétente.

- **CIA**

L'administration nous informe que cela sera versé sur la paye du mois d'Août.

Il est prévu une prochaine réunion en fin d'année en visio pour valider les PV notamment et l'avis de la FS-SSCT du SCL.

Vos élus SOLIDAIRES en FS

Ingrid Marchal : ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr

Christine Roux : christine.roux@scl.finances.gouv.fr

Jean-François Seyler : jean-francois.seyler@scl.finances.gouv.fr